



CHARTRE DE QUALITE **DU COLLEGIUM MUSICUM DE MULHOUSE**



PREAMBULE

L'élaboration de cette charte est le résultat d'une réflexion collective du comité et doit être considérée comme un guide de conduite que tout un chacun s'efforcera d'appliquer pour une démarche de progrès et de qualité.

Faire partie d'un orchestre est une activité collective, choisie de plein gré pour le plaisir d'une pratique musicale partagée. Une pratique collective a ses obligations. La solidarité entre membres d'un orchestre implique un certain nombre de règles de conduite qui sont évoquées ci-dessous.

LA VOIE VERS LE PROGRES

L'assiduité, la ponctualité et l'auto discipline aux répétitions, assurent un travail commun régulier qui, par petites touches successives, permet l'achèvement d'une construction bien menée. Une répétition bien préparée par un travail personnel préalable apporte tout le bénéfice au travail collectif.

LA RECHERCHE DE LA QUALITE

La mise au point d'un programme de concert sous-tend l'engagement de chaque musicien pour un travail régulier. L'exigence de qualité de la musique est largement récompensée par le plaisir d'une exécution réussie et appréciée du public.

LES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

Préalable: Le directeur musical a toutes les compétences et pouvoirs pour mener l'orchestre à atteindre ces objectifs et pour définir les moyens d'y arriver.

Ceci implique que le cas échéant, le directeur musical en accord avec le chef de pupitre, pourra prendre des décisions correctives en cas de :

- indiscipline aux répétitions
- absence répétée non motivée (signaler les absences prévues, au directeur et au chef de pupitre, le plus tôt possible pour une absence à un concert)
- absence à la répétition générale (idem)

Les week-ends sont faits pour améliorer la qualité de travail et les relations entre les gens. Ils sont prévus longtemps à l'avance pour que tous puissent prendre leurs dispositions. C'est pourquoi un engagement maximum est attendu.

Le chef de pupitre reste un interlocuteur privilégié pour toute question de technique musicale et relationnelle dans l'orchestre.

Chaque membre de l'orchestre est invité à prendre lui-même les décisions qui s'imposent quant à son éventuelle non-participation aux concerts, en fonction de sa disponibilité -prévisible ou constatée- ceci toujours après discussion avec le directeur musical et le chef de pupitre.

Initiative et participation:

Les idées de chacun sont les bienvenues et les coups de main aussi pour:

- le déplacement, l'installation et le rangement du matériel de concert
- le transport du clavecin
- le rangement des pupitres, des chaises, la vaisselle aux répétitions...

CONCLUSION

Nous sommes tous des amoureux de la musique, nous avons des talents différents, des disponibilités, des personnalités différentes aussi. Nous ne nous retrouvons pas pour nous comparer, nous critiquer, envier ou démolir... Sachons être conscients de notre rôle, de notre place et de notre niveau, et tâchons de garder toujours la joie de nous retrouver, de mettre en commun nos capacités, notre plaisir de préparer de beaux programmes, de faire de la belle musique!

